

BPJEPS SPÉCIALITÉ EDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Voisins-le-Bretonneux (78)

Cette formation est éligible au CPF
Fiche RNCP : 37191

Présentation

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention « Activités Physiques pour Tous » est un diplôme professionnel de niveau 4.

Il est délivré par le Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative.

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Il est reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permet de se présenter au concours d'éducateur territorial des APS ou animateur sportif hospitalier.

Son objectif est de former aux métiers d'animateur et d'éducateur des activités physiques et sportives pluridisciplinaires dans les trois familles d'activités (activités physiques d'entretien corporel, activités physiques de pleine nature, activités physiques et jeux sportifs).

Pour tous les publics (enfants, adolescents, adultes, seniors, public en situation de handicap).

Public concerné

Tout candidat à la certification répondant aux prérequis. Salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat d'apprentissage.

Prérequis

- ▶ Être titulaire du certificat PSC (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent, pour l'entrée en formation,
- ▶ Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation,
- ▶ Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP), Sur inscription : <https://www.arfa-idf.asso.fr/tests-dexigences-prealables>
- ▶ Pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans vous devez fournir l'attestation de recensement et le certificat individuel de

participation à l'appel de préparation à la défense.

- ▶ Attention, l'exercice en milieu professionnel nécessite de pouvoir justifier d'un casier judiciaire B2 vierge afin de répondre à l'article L212-9 du Code du Sport.

Durée

- ▶ **594 heures** de formation.
- ▶ **966 heures** en situation pratique.

Dates de formations

- ▶ Du **15 septembre 2025 au 14 septembre 2026.**

Lieu

Centre de formation ifac Yvelines
31 avenue Duguay Trouin
78960 Voisins-le-Bretonneux

Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet avant le **5 septembre 2025.**

Les convocations aux épreuves de sélection ne se feront que sous condition de complétude de ce dernier.

Tarifs

Frais d'inscription	35 €
Coût de formation parcours complet hors apprentissage	6 900 €
Coût de formation parcours complet apprentissage	Gratuit pour les apprentis ; application du coût contrat défini par France Compétence ou le CNFPT pour les employeurs.
Coût de formation parcours partiels	▶ UC1 & 2 : 3 384 € ▶ UC3 & 4 : 4 536 €

Modalités de financement : consulter notre site internet ou nous contacter pour un devis personnalisé.

CONTACT



Mel MBALANDA
06 64 59 73 33
referent.sport@utidf.ifac.asso.fr



ifac-formation.fr

Formation, animation, conseil - Association à but non lucratif
à vocation éducative, sociale et territoriale.

Sélections

Les sélections sont misent en place conformément au décret n°2022-1426 du 10 novembre 2022 et de l'arrêté du 9 février 2023 du code du sport.

1- Dépôt du dossier d'inscription complet + Tests d'Exigences Préalables.

2- Epreuve écrite (2 heures) : rédaction, réflexion et analyse d'une situation. Question d'actualité.

3- Epreuve orale (30 minutes) : entretien de motivation. Il s'appuiera sur les motivations du candidat à intégrer cette formation et ses expériences précédentes.

Date des épreuves de sélection :

6 février, 20 mars, 29 avril, 15 mai, 12 juin, 26 juin, 7 juillet, 4 septembre, 11 septembre. Horaires : 9h30.

Dates d'informations collectives

À Voisins-le-Bretonneux (31 avenue Duguay Trouin) à 17h :

6 février 2025	20 mars 2025
29 avril 2025	15 mai 2025
12 juin 2025	26 juin 2025
7 juillet 2025	4 septembre 2025

Alternance / Stage pratique

La formation se déroule en alternance : 3 jours de cours par semaine en moyenne + 2 jours par semaine et les vacances scolaires en situation professionnelle (calendrier précis fourni au moment de l'inscription aux informations collectives).

Objectifs

Le diplôme permet d'acquérir les compétences pour être éducateur sportif, dans des structures associatives ou municipales :

- » Participer au fonctionnement de la structure d'activités physiques pour tous,
- » Concevoir et réaliser un projet d'animation dans le champ des activités physiques pour tous,
- » Conduire des séances de cycles d'initiation, de découvertes ou d'animation dans le champ des activités physiques pour tous,
- » Encadrer dans le champ des activités physiques pour tous en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances.

Contenu de la formation

La formation théorique se répartie sur 4 Unités Capitalisables (UC). Un positionnement réglementaire de 21h est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

- » Communiquer dans les situations de la vie professionnelle,
- » Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté,
- » Contribuer au fonctionnement de la structure.

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- » Concevoir un projet d'animation,
- » Conduire et évaluer un projet d'animation.

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous ».

- » Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage,
- » Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage,
- » Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

- » Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- » Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention,
- » Garantir des conditions de pratique en sécurité.

Méthodes mobilisées

- » Apports théoriques
- » Exercices d'application à partir de cas concrets
- » Travail en groupe
- » Conseil individualisé
- » Mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

La certification se déroule en 3 parties :

- » **UC1-UC2** Rédaction d'un document écrit et soutenance orale, explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation.
- » **UC3** Production de deux documents d'un cycle en cours sur les deux premières familles d'activités avec mise en situation professionnelle et entretien en centre ou structure d'alternance.
- » **UC4** Mise en situation professionnelle sur la dernière famille d'activité, suivie d'un entretien.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.

Mail : referent.handicapfpc@dso.ifac.asso.fr

